

Community Stroke Rehabilitation Program

Patient Information

The Community Stroke Rehabilitation Program is a bilingual, outpatient stroke-rehabilitation service.

The program provides therapy to help people return to their activities at home, and in their community.

Who is the program for?

- People who have recently had a stroke
- You must be referred to this program while you are in hospital, or by a stroke prevention clinic or a physiatrist

To qualify you must:

- Be living at home or in a retirement home
- Be willing and able to take part in an intensive therapy program
- Be able to follow instructions from a therapist
- Have a caregiver attend therapy with you if you need help from two people to get in and out of a chair

What services are available?

- Care coordination
- Nursing
- Occupational therapy
- Physiotherapy
- Speech Language Therapy
- Social work

Note: You receive only those services that you need.

How much therapy will you get?

- The exact amount of therapy will depend on your individual needs
- The program can provide therapy approximately 1-2 times weekly for 8 - 12 weeks for each type of therapy you need
- You will also be given a home therapy program

How will visits take place?

- Home Visits: will take place at your home
- Virtual Visits: will be using a phone or computer video-conferencing platform when possible

The type of visit you receive will depend on your individual needs.

If you have questions or need more information, please contact:

- A member of your hospital healthcare team
- Your care coordinator at Ontario Health atHome at **1-800-538-0520**



Renseignements adressés aux patients sur le Programme de réadaptation communautaire après un accident vasculaire cérébral

Le Programme de réadaptation communautaire après un accident vasculaire cérébral est un service de thérapie bilingue offert en consultation externe pour aider les patients à reprendre leurs activités à la maison et dans la communauté.

À qui le programme s'adresse-t-il?

- À ceux et celles qui ont récemment subi un accident vasculaire cérébral
- Vous pouvez être dirigé vers le programme lors d'un séjour à l'hôpital, par une clinique de prévention des accidents vasculaires cérébraux ou un physiatre

Pour être admissible, vous devez :

- vivre à la maison ou dans une maison de retraite
- avoir la volonté et être capable de participer à un programme de thérapie intensif
- être capable de suivre les instructions d'un ou d'une thérapeute
- avoir un aidant qui peut assister aux séances de thérapie, si vous avez besoin de l'aide de deux personnes pour vous lever et vous asseoir

Quels sont les services offerts?

- Coordination des soins
- Soins infirmiers
- Ergothérapie
- Physiothérapie
- Orthophonie
- Travail social

Remarque : Vous recevrez les services dont vous avez besoin.

Combien d'heures de thérapie allez-vous recevoir?

- Le nombre d'heures de thérapie que vous recevez dépend de vos besoins particuliers
- Selon le programme et le type de thérapie exigé, vous participez à une séance de thérapie une ou deux fois par semaine pour une période de huit à douze semaines
- Vous recevrez également un programme de thérapie à suivre à la maison

Comment les visites se dérouleront-elles?

- Les visites à domicile se déroulent à votre maison
- Les visites virtuelles se font par téléphone ou par le biais d'une plateforme de vidéoconférence, si possible

Le type de visite dépend de vos besoins particuliers

Si vous avez des questions ou que vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

- un membre de votre équipe de soins à l'hôpital
- votre coordonnateur de soins de Santé à domicile Ontario en composant le **1 800 538-0520**